

# **PROCES-VERBAL**

## **Assemblée Générale - AGEN 28 octobre 2001**

La troisième Assemblée Générale de l'Association des Anciens E.S.O.A. du 32<sup>ème</sup> Peloton de l'E.Mi.A.T. d'Agén s'est réunie à Agén (47) le dimanche 28 octobre 2001.

Le quorum étant atteint (70 membres, 18 présents et 23 pouvoirs), l'ordre du jour a été rappelé et tous ses points ont été abordés. Régis DIEMUNSCH, secrétaire de l'Association, a tenu les fonctions de secrétaire de séance.

### **1 - RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

- Rapport moral
- Rapport financier
- Mise à jour des cartes de membres
- Prévion du budget pour les deux années à venir
- Lieu et date de la future Assemblée Générale
- Questions diverses
- Renouvellement et composition du bureau

### **2 - RAPPORT MORAL**

Le président a tenu à remercier les membres présents pour ce trentième anniversaire de l'incorporation du P32 à Agén le 1<sup>er</sup> octobre 1971. Ces remerciements se sont dirigés d'une manière spéciale vers ceux qui ont effectué un long déplacement, d'Allemagne, d'Alsace, de Bretagne et de bien d'autres horizons plus ou moins lointains.

Depuis la dernière réunion du 27 septembre 1998 à HAGUENAU, selon nos connaissances, 2 camarades nous ont quitté, terrassés par la maladie. Nous savons également combien ils ont lutté avec toute la force dont ils ont su faire preuve au long de leur vie et que nous leur connaissions. Nous avons donc observé une minute de silence à l'attention de Jean-Claude LAVAUD et d'Alain STEYER mais aussi pour les êtres chers qu'ont perdus Alain DUPONT et Joël VINCENT ; une épouse et une fille restent irremplaçables. N'oublions pas ces deux derniers qui doivent être assurés de notre sympathie et de notre soutien dans ces moments pénibles.

### **3 – RAPPORT FINANCIER**

70 membres se sont acquittés d'une cotisation au moins une fois. Le trésorier Jocelyn CHAMERAUD a présenté le bilan financier de l'Association :

- Avant les journées des 27 et 28 octobre 2001,
- Livret A                                      8472,80 F             soit     1291,67 €

- Compte CCP 4134,53 F soit 630,31 €
- Total des comptes 12607,33 F soit 1921,33 €

Comme d'habitude, les dépenses ont été liées aux frais de fonctionnement (correspondance) et aux achats de gerbes.

Cette année, elles permettront de régler les moments de détente pour les retrouvailles de l'Association : ballade en péniche le 27 après-midi, visite des femmes le 28 matin, digestifs du 27 et repas du secrétaire de l'Association des Anciens E.S.O.A. de l'E.Mi.A.T. et de l'E.S.O.A.T., Jean-Claude BACHOWSKI, lequel a pris une part prépondérante dans l'organisation du dîner du 27 qui a été une réussite remarquable ; il était notre invité.

Encore une fois, le trésorier a été obligé de rappeler aux membres à se discipliner pour régler leur cotisation. Ces oublis, car il ne s'agit que de cela, posent problème (rappels onéreux à effectuer régulièrement).

A également été abordée la question du règlement de la **cotisation en euros**. **A l'unanimité des membres présents, celle-ci a été fixée à 16 € à partir de 2002**

#### **4 – MISE A JOUR DES CARTES**

Les membres présents ont pu mettre leur carte à jour à l'aide des cachets que détiennent le secrétaire et le trésorier de l'Association.

#### **5 – PREVISION DE BUDGET POUR LES DEUX ANNEES A VENIR**

Hormis les dépenses envisagées au paragraphe III, il est prévu d'ouvrir un **site internet** pour l'Association (voir chapitre VII). En outre, **la plaquette de liaison** (voir PV de la réunion du 27 septembre 1998) sera actualisée et rééditée ; elle en a bien besoin après 5 années de bons et loyaux services, surtout pour ceux qui la consultent, la modifient, la triturent régulièrement. Après réflexion, elle sera distribuée à tous les membres, même aux abonnés sur le net, le coût de ce travail étant très abordable qu'il en soit tiré 50 ou 80 exemplaires.

L'ouverture du site et partant, son abonnement annuel, devrait coûter environ 600/700 F (100 €).

#### **6 – DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION**

Le rythme des réunions envisagé lors de l'Assemblée Générale de 1998 est maintenu. Afin de permettre à un plus grand nombre de membres de pouvoir rejoindre les camarades lords de la prochaine Assemblée Générale, il a été décidé de fixer un lieu de rassemblement plus central et aisément accessible quant aux moyens de transport.

C'est donc la **région parisienne** qui a été retenue pour l'Assemblée **2003**. Didier MORANDI TRARIEUX LUMIERE (MTL pour la suite) s'est engagé à nous donner un coup de main pour la préparer.

#### **7 – QUESTIONS DIVERSES**

## 71 – Où en est la création d'un logo ?

Toujours à l'ordre du jour, cette proposition devrait avancer avec les idées de quelques uns d'entre nous. Un rappel cependant : un logo doit rester simple (ce n'est pas un insigne) ; n'importe quel membre doit être capable de le dessiner sans difficulté : c'est le propre d'un tel insigne de reconnaissance.

## 72 – Création du site internet ?

Exposée par une majorité, cette idée a été retenue. MTL s'est aimablement proposé (une fois encore) de la prendre à son compte, eu égard à ses immenses possibilités dans ce domaine d'activité. Les nouvelles arriveront bientôt sur le net pour ceux (et ils sont de plus en plus nombreux) qui ont choisi ce moyen de transmission de courrier.

## **8 – ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration étant renouvelable par tiers à chaque Assemblée Générale d'une part, aucun membre dudit Conseil n'ayant fait part ou ne s'étant fait reconnaître pour le quitter d'autre part, deux membres ont été désignés par le sort : Patrick BARZU et Franck PÉBAÏ-ARNAUNÉ.

Un membre présent a fait part de son intention de rejoindre le Conseil : Jean-Pierre CHARMEUX. Le président en exercice a proposé de rester en fonction. Après un vote à main levée, ces deux propositions ont été agréées.

Au scrutin secret, le Conseil d'administration a choisi de constituer son bureau de la manière suivante :

Président	:	Franck PÉBAÏ-ARNAUNÉ
Vice-Président	:	Jean-Pierre CHARMEUX
Secrétaire	:	Régis DIEMUNSCH
Trésorier	:	Jocelyn CHAMERAUD
Membres	:	Patrick BARZU Hervé PAPA Philippe GINISTY

En outre, il a été décidé de désigner un vérificateur aux comptes, indépendant du Conseil d'administration de l'Association. Une fois encore, notre camarade MTL s'est gentiment proposé d'assumer cette responsabilité et en a été félicité.

L'ordre du jour étant épuisé, tous ses points ayant été abordés puis votés, le président déclare la séance levée. Rendez-vous est fixé en octobre 2003 en région parisienne.

Le secrétaire  
Régis DIEMUNSCH



Le président  
Franck PEBAÏ-ARNAUNÉ

